



REVUE DE PRESSE

Jeudi 22 mars 2018



Le mauvais geste

Prison requise pour un doigt d'honneur à un radar

Beaucoup en ont rêvé, lui l'a fait. Mais pas à n'importe quel prix! En 2015, un automobiliste de Régnny (Loire) s'est fait flasher à deux reprises au volant de son Opel en faisant un doigt d'honneur, révèle Le Progrès. Dans un premier temps, le véhicule ne peut être identifié car le contrevenant a modifié le numéro de plaque d'immatriculation.

Après une petite enquête, le conducteur est retrouvé. S'il a reconnu les excès de vitesse, il nie avoir adressé un doigt d'honneur au radar. «À ce moment, j'étais en discussion avec ma compagne, et j'étais énervé car elle parlait de son ex-compagnon. Le doigt d'honneur lui était destiné», tentait-il de justifier. Des explications peu convaincantes pour le procureur qui a requis deux à quatre mois de prison ferme. Il a en effet considéré que le conducteur avait, par extension, outragé les fonctionnaires amenés à visionner les images au Centre d'identification basé à Rennes. Le conducteur a contesté avoir maquillé la plaque. Le délibéré sera rendu le 3 avril.

Le chiffre

573000

Les frais d'obsèques des députés ont coûté à l'Assemblée nationale 573.000 euros l'année dernière. Jusqu'à présent, chaque élu bénéficiait d'une enveloppe de 18.255 euros pour ses frais d'obsèques avec la possibilité d'en faire «profiter» ses proches, révèle le Canard Enchaîné. Désormais, l'élu ne pourra se faire rembourser qu'à hauteur de 2350 euros contre facture. Ces restrictions n'ont toutefois pas touché le Sénat qui conserve ses 20.000 euros par élu. La chambre haute «mérite bien la réputation de maison de retraite la plus cosy de Paris, le suivi est assuré jusqu'au bout», ironise le journal satyrique.

L'infographie



Sida : les fausses croyances persistent chez les jeunes

Sidaction
Nouveaux comportements

26% considèrent qu'il existe des **médicaments** pour guérir du sida
(contre 13% en 2009)



19% estiment que la **pilule contraceptive d'urgence** peut empêcher la transmission de virus
(soit +9 points par rapport à 2015)



21% pensent que le virus du sida peut se transmettre en **embrassant une personne séropositive**



18% pensent que la transmission peut se faire en entrant en **contact avec la transpiration**



Pourtant **32%** considèrent avoir **moins de risques que les autres d'être contaminés eux-mêmes**, soit un chiffre en hausse de 4 points par rapport à l'année précédente



67% des jeunes estiment que l'Éducation nationale n'en fait pas suffisamment en matière d'information sur le VIH/sida

20% des jeunes interrogés estiment être mal informés sur le VIH/sida

15% n'ont jamais bénéficié d'un enseignement au cours de leur scolarité



Sondage Ifop et Bilendi pour Sidaction réalisé en ligne du 6 au 13 février 2018 auprès de 1.002 personnes, représentatifs de la population française âgée de 15 à 24 ans. Le Sidaction 2018 se déroulera les 23, 24 et 25 mars. INFOGRAPHIE CL

Circulation

Convoi exceptionnel sur les RN 10 et 141

Pour la troisième fois en quelques jours, après les nuits du 8 au 9 et du 15 au 16 mars, un nouveau convoi exceptionnel va traverser la Charente cette nuit (de jeudi à vendredi) entre minuit et 5 heures, en transitant par les RN 10 et 141. En provenance de Loire-Atlantique, le convoi exceptionnel, qui achemine du matériel à l'usine International Paper de Saillat-sur-Vienne en vue de son arrêt pour maintenance, empruntera l'itinéraire suivant:
RN 10 - (Maisons Blanches-Angoulême): 60 km; RN 141 partie 2x2 voies - (Angoulême-Chasseneuil): 35 km; RN 141 partie bidirectionnelle - (Chasseneuil-Exideuil): 20 km;

RN 141 partie 2x2 voies - (Exideuil-Étagnac): 10 km; D 941-D 207: 6 km.

Compte tenu du gabarit du convoi et de sa vitesse très réduite, le préfet a décidé de n'autoriser sa traversée du département que de nuit sur un itinéraire préalablement déterminé avec l'ensemble des services de l'État concernés. Une déviation sera mise en place entre le carrefour giratoire de Chasseneuil et le rond-point de l'échangeur d'Étagnac dans les deux sens de circulation pendant la durée du passage du convoi. Cet itinéraire passera par la RD 948 vers Confolens, puis empruntera la RD 951 vers le rond-point de Chasseneuil.

Avocats en grève: journée «justice morte» au tribunal

Les avocats charentais étaient en grève hier. Une journée «justice morte» au tribunal d'Angoulême. Les audiences ont été ajournées.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

L'audience correctionnelle du tribunal de grande instance d'Angoulême d'hier après-midi promettait du spectacle et de l'émotion avec la comparution de Bruno Romier, ancien directeur du CGR, du Café Théâtre d'Angoulême, éphémère rédac' chef d'un mensuel gratuit, directeur de production à Paris aux dernières nouvelles. Il devait comparaître pour des abus de confiance. Le maire d'Ambernac, Guy Rougier, devait être jugé, lui, pour harcèlement moral. Il y avait une douzaine d'autres affaires au rôle: des vols, des violences, des stupés...

L'audience a été sévèrement écourtée. Le temps d'une drôle de gymnastique pour trouver de nouvelles dates. Comme quasiment partout en France, les avocats charentais étaient en grève pour dire leur colère face au projet de loi de programmation pour la justice 2018-2022.

«Un simulacre de concertation»

C'est M^e Anne-Sophie Arbellot de Rouffignac, membre du Conseil de l'ordre des avocats du barreau de la Charente, qui a porté la voix de ses consœurs et confrères. Au début de l'audience, elle a lu un texte national qui dénonce «un simulacre de concertation» et «une vision purement gestionnaire au mépris des droits fondamentaux».

Réuni lundi, le Conseil de l'ordre avait décidé une journée de grève hier et une manifestation prévue le 30 mars en fin de matinée sur



M^e Anne-Sophie Arbellot de Rouffignac a porté hier la voix de ses consœurs et confrères charentais.

Photo archives Majid Bouzzit

”
Une vision purement gestionnaire au mépris des droits fondamentaux.

les marches du palais de justice, aux côtés des magistrats. Les audiences pénales mais aussi civiles ont été ajournées.

«La loi n'avance rien de précis, on ne voit que des grands pans. On ne sait pas de quoi cette réforme va vraiment accoucher sinon que l'idée générale est de rationaliser,

complète l'avocate qui cite un exemple à peine croyable. Parmi les premières mesures dévoilées, il y avait une réforme sur les ventes des biens immobiliers saisis qui auraient pu être portées par les notaires. Le seul hic, c'est qu'une partie des frais générés par ces ventes finance l'aide juridictionnelle. Si vous les retirez des tribunaux, c'est toute l'aide juridictionnelle qui s'effondre. Les techniciens n'y avaient pas pensé. La mesure a été rapidement enlevée de la réforme.»

Pour ce genre d'approximations et pour le principe général, les avocats promettent que leur mouvement ne s'éteindra pas. Quand aux audiences d'hier, elles sont éparpillées de mai à novembre.

■ La mode du sport en salle touche aussi les lycées, y compris à Cognac, où se tient actuellement le 4^e championnat de France UNSS avec 240 lycéens ■ Un sacré show.

Le cross-fitness et la muscu inspirent aussi l'école

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Hier, c'était muscu et ce matin, ce sera cross-fitness, le sport à la mode. Un enchaînement rapide d'exercices variés, ou l'enfer sur terre pour tout sédentaire qui se respecte. Pendant deux jours, l'Espace 3000 de Cognac se change en salle de sport géante, à faire pâlir de jalousie les boîtes à muscle du coin.

”

Il faut que les gestes soient sécurisés, on n'est pas au body-pump.

Mais pas de concurrence déloyale en vue: les 240 pratiquants sont des lycéens de tout le pays, qui participent au championnat de France des lycées de «musculature et cross-fitness».

Le sport scolaire (UNSS) intègre ces disciplines depuis seulement cinq ans et c'est un succès, comme dans les salles de sport privées (lire l'encadré). «Au premier championnat, il y a cinq ans, on



La différence entre la salle et le sport scolaire ? Dans le deuxième, la qualité des gestes compte autant que les répétitions. Photo M. B.

avait une centaine d'élèves, se souvient Emmanuel Sanna, prof de sport près de Paris et coordinateur des compétitions à l'Éducation nationale. A Cognac, cette année, ils sont 240 et 80 arbitres. C'est le maximum possible.»

Résultat: jusqu'à ce soir, l'ambiance est irréaliste à l'Espace 3000, pour qui se souvient de l'UNSS d'antan, à base de gymnastique et de survêtements chinés. Là, les ga-

ments sont fluo, bondissants et soutiens jusqu'aux oreilles.

«Attendez, c'est génial, vous verriez comme ça défoule, souffle Imène Boukacem, de la région lyonnaise. On en fait depuis cette année dans mon lycée et je me suis inscrite, même si je ne fais pas de salle.» A Cognac aussi, l'activité commence à toucher l'école puisque «le lycée Louis-Delage a créé son associa-

tion cette année», note Mathieu Sauvaget, directeur départemental de l'UNSS. Mais les Cognacais ne se sont pas qualifiés pour la finale nationale.

La Charente est défendue par les six sportifs de Guez-de-Balzac (Angoulême). Une équipe masculine et une mixte de trois membres chacune. Comme leurs concurrents, avec l'UNSS, ils ont appris à faire la différence entre l'entraînement solo et la pratique scolaire, où la force compte moins que l'attention. «Il faut que les mouvements soient corrects et certains arbitres sont durs!», feint de se plaindre Apolline Morere, de l'équipe mixte. «Ça reste de l'éducation physique, répond l'enseignant Laurent Etourneau. Les gestes sont sécurisés, on n'est pas au "body-pump", l'une des nombreuses activités de marques déposées, dont les salles de sport sont friandes. Comme le «cross-fit», aussi, dont le cross-fitness est un dérivé généraliste et spectaculaire.

Pour voir ce que cela donne avec des jeunes en pleine forme, rien de mieux que de faire un tour à l'Espace 3000, ce matin.

Elles & ils

■ Frédéric Fernandez



(Photo CL) et son équipe sont parés pour accueillir la 11^e édition du Knock out championship (KOC) qui se déroulera au complexe des Vauzelles samedi 31 mars, à partir de 19h30. Douze combats de haute volée sont au menu, dans toutes les catégories de poids, dont un féminin de 66 kg. Tarifs: 15 € en prévente, 20 € sur place, gratuit pour les moins de 10 ans. Vente en ligne France-Billets et TicketNet.

■ Vincent Bretagnolle,

l'animateur du service Ville d'art et d'histoire de Cognac

(Photo CL),

convie

le public

à suivre

les deux

dernières

sorties de la collection

patrimoniales automne-hiver

2017/2018, dont il tournera

la page ce dimanche pour

se pencher ensuite sur le mois

de l'architecture en avril.

Dans le cadre des

«Instantanées», les visites

courtes de 35 mn, la première

invite à une découverte

de la rue du Temple, demain

vendredi à 17h30 (1 €,

rendez-vous au n°1 de la rue).

La seconde propose un

embarquement immédiat

à la rencontre des influences

internationales de la ville, ou

comment voyager sans quitter

Cognac, ce dimanche, 15 h,

départ du couvent des

Récollets (4,50 €, 3 €, gratuit

sous conditions). Réservation

obligatoire au 05 16 45 00 17.



En faire un métier: une formation à Cognac

Cyril Gérard, de Jarnac, était militaire mais à 32 ans, il se verrait bien devenir coach professionnel à Proxiforme, la salle où il s'entraîne. D'ailleurs c'est prévu, dès qu'il aura obtenu son brevet d'État «activités de la forme». Il passera l'épreuve cette année, après dix mois de formation en alternance entre la salle et l'Institut de la forme et de la force (IFF), une entreprise créée l'an dernier à Cognac. Comme Proxiforme, les centres de fitness du Cognacais (XO gym,

Keep cool...) ont besoin d'entraîneurs diplômés. Et globalement, «le secteur est en plein développement, avec des débouchés nombreux», vante Jérémie Arrivé, l'un des deux enseignants permanents de l'institut privé né l'an dernier, avec la spécialiste du fitness Carole Nadaud. Deux promotions ont été constituées cette année avec dix stagiaires chacune. La première a débuté en janvier, la deuxième commencera en juin. Les cours théoriques se déroulent à l'étage

de La Salamandre, à Cognac, avec le soutien de la Ville. Cette offre de formation était inexistante à Cognac. Elle était accessible à Angoulême via l'université, ou dans des structures privées à Royan, La Rochelle ou Bordeaux. Logiquement, les stagiaires de l'IFF de Cognac viennent donc de loin, de Gironde aux Deux-Sèvres, en passant par la Charente-Maritime. Contact: administration@institutformeforce.org

Le «Printemps de l'emploi» arrive, préparez vos CV !

L'ex «Semaine de l'emploi» revient à l'Espace 3000, le 29 mars, sous un nouvel intitulé. Avec toujours de nombreux jobs à saisir.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Il n'est jamais inutile de le répéter, c'est indispensable: il faut venir avec un CV», rappelle à bon escient Stéphanie Muselet, conseillère en entreprises à Pôle emploi Cognac. Avec plusieurs CV même, et ne pas lésiner sur le nombre puisque une bonne quarantaine d'entreprises, voire plus, sont annoncées pour «Le Printemps de l'emploi» qui se déroulera à l'Espace 3000 de Cognac ce jeudi 29 mars, de 9 h à 12 h. Organisée par Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, cette opération, jusque-là dénommée «Semaine de l'emploi», s'étend sur toute la région depuis le 7 mars et jusqu'au 30, avec pour chaque département et territoires ses rendez-vous propres. La formule en revanche ne change pas.

De nombreux postes recherchés

«Il s'agit de mettre en rapport direct des employeurs qui recrutent avec des demandeurs d'emploi, inscrits ou non chez nous. Mais aussi avec des salariés qui souhaiteraient changer de voie professionnelle, se réorienter, ou encore des étudiants, c'est ouvert à tout le monde», indique Laurence Trouvé-Langlais, responsable d'équipe à l'agence cognaçaise. À l'inverse des «Rencontres de la filière cognac», autre opération organisée chaque année par Pôle emploi ciblée viticulture, ce forum



Comme l'an dernier, une bonne quarantaine d'entreprises sont attendues à ce rendez-vous.

Photo archives J. P.

se veut multisecteurs, la formule choisie par l'agence «ne serait-ce qu'au regard des nombreux besoins saisonniers à satisfaire sur le territoire, et ils sont nombreux», rappelle Stéphanie Muselet.

Dans l'hôtellerie, la restauration, le commerce, comme dans l'industrie et le négoce «où le nombre de postes recherchés sur ce forum peut aller de un à cinquante pour certaines entreprises de poids dans le secteur», annonce-t-elle. Ces postes seront affichés sur chaque stand pour des contrats en

CDD, CDI, des contrats d'alternance, de formation, pour tous types de qualifications. Dix salariés de Pôle emploi seront présents tout au long de cette matinée afin d'aiguiller et renseigner des candidats qui trouveront également sur le site la grande majorité des agences d'intérim de Cognac. Elles aussi avec des postes à pourvoir dans leurs valises. À condition de ne pas oublier son CV.

«Printemps de l'emploi», jeudi 29 mars de 9 h à 12 h, à l'Espace 3000 de Cognac.

Martell fait son retour au sein de l'ODG

Les choses sont rentrées dans l'ordre, en bonne partie du moins, au sein de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) cognac. Méлина Py, directrice des opérations eaux-de-vie de la maison Martell, a été élue au sein du collège négoce de cette structure qui veille sur l'appellation et au strict respect de son cahier des charges. Elle prend le siège laissé vacant par Jean-Marc Girardeau, démissionnaire après avoir quitté en début d'année ses fonctions de directeur général de H.Mounier, la branche négoce de la coopérative Unicoop.

Le vote s'est déroulé il y a quelques jours, «avec 12 voix pour, un nul et une abstention», indique Éric Billhouet, le président d'un organisme pas mécontent de mettre ainsi fin aux soubresauts qui avaient agité en interne la filière

en octobre dernier lors des élections des deux collèges, négoce et viticulture, de l'ODG.

À cette occasion, aucun représentant de Martell, numéro 2 de la filière, n'avait été élu, une première dans l'histoire de l'organisme que des observateurs estimaient être le résultat d'une crise latente avec son concurrent Hennessy (lire CL du 26 octobre). Pour autant, l'histoire n'est pas totalement terminée. Suite à l'élection de Méлина Py, Martell comptera bientôt deux représentants au collège négoce avec Christian Guérin, ex-maître de chai de chez ABK6, lequel rejoindra en mai prochain la maison au martinet.

L'un des deux devra laisser sa place, et un vote sera de nouveau nécessaire pour désigner qui l'occupera.



Non élue en octobre dernier, Méлина Py, de chez Martell, l'est désormais au sein de l'ODG dans le cadre d'un jeu de chaises musicales qui n'est pas terminé. Photo CL

Châteauneuf: les entrepreneurs locaux se fédèrent

«Entrepreneurs 16120» rejoint le paysage associatif. Dédiée aux chefs d'entreprise de tous secteurs, cette structure vise à fédérer les énergies pour répondre aux problématiques locales.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

On est toujours mieux à plusieurs, plus forts, plus à même de pouvoir s'entraider, d'être force de proposition pour faire bouger les choses. Le refrain est connu, le réseautage un élément indispensable pour y parvenir, «Plus encore quand on se situe entre Cognac et Angoulême, loin des agglomérations, ce qui a certes des avantages, mais aussi de nombreux inconvénients quand on est entrepreneur», souligne Philippe Métifet, photographe pour entreprises.

Un réseautage désormais à l'ordre du jour à Châteauneuf grâce à «Entrepreneurs 16120» (1), l'association créée par ce Castelnoisien dont l'objectif est de fédérer le maximum de ses pairs, «Pour se retrouver, apprendre à se connaître, travailler ensemble, pour être identifiés ensuite auprès des instances professionnelles et agir pour nos entreprises», explique-t-il.

Un réseau proprement local

Un réseau local, propre aux entrepreneurs castelnoisiens et des communes voisines, hors des réseaux traditionnels professionnels sans les boudier pour autant. «On en fait partie pour certains d'entre nous, mais là c'est plus pour agir pour notre paroisse en effet», valide Jean-François Gibert, le directeur de l'enseigne Carrefour contact, le-



Philippe Métifet (à gauche), photographe indépendant, créateur d'une association qui rassemble tous les profils d'entrepreneurs. À l'image de Jean-François Gibert, directeur du Carrefour contact.

Photo G. B.

quel a rejoint cette association officiellement née en octobre dernier. Composée aujourd'hui d'une vingtaine de membres, elle compte dans ses rangs un psycho-

logue, un paysagiste, un patron de débit de boisson, un d'enseigne de distribution, un spécialiste en communication, un photogra-

phes: libéral, industriel, tertiaire, précise Philippe Métifet. Quels que soient les métiers, on partage finalement tous les mêmes problématiques en milieu rural. À commencer par l'isolement, les problèmes de réseau, d'internet, d'où la nécessité de se retrouver, ne serait-ce que pour en parler entre nous, profiter des solutions de chacun.

Des réunions trimestrielles à thème

L'idée de l'association lui est venue au lendemain des vœux du maire l'an dernier, lequel avait invité quelques entrepreneurs à la cérémonie. «Là, en discutant, je me suis vraiment rendu compte qu'on était éparpillé et qu'il était vraiment dommage de ne pas mettre toutes ces énergies en symbiose», raconte-t-il.

Désormais bien structurée, l'association a mis en place des rendez-vous trimestriels sur des thématiques précises. La première réunion, le mois dernier, a porté sur le «data», la prospection de données, et les réseaux sociaux. La prochaine traitera des appels d'offres. Les entrepreneurs intéressés sont évidemment les bienvenus. «On est quand même de 250 à 300 sur le secteur. Ensemble, on peut peser pour que les choses s'améliorent», conclut Philippe Métifet.

(1) Contact au 06 64 61 75 53
ou entrepreneurs16120@gmail.com

Sécurité et accessibilité au cœur du budget communal

Lors du dernier conseil municipal de Châteauneuf, Jean-Louis Levesque, maire, a conduit le débat d'orientation budgétaire 2018. Après un bref rappel du contexte national, l'accent a été mis sur les problématiques locales, avec comme fait marquant pour 2018, l'augmentation de la dotation de solidarité de 100 000 € et une attribution de compensation à la baisse du fait du transfert de la piscine municipale. Au volet ressources, la commune n'augmentera pas

les taux d'imposition locale, ni la tarification des prestations demandées aux familles pour le maintien des services municipaux.

Sécurité. Les travaux d'accessibilité et la mise en sécurité des bâtiments communaux ont été abordés. Ces dépenses importantes mais peu visibles par les habitants, sont nécessaires en raison d'un retard considérable pris sur ces dossiers qui n'avaient pas été traités par l'équipe municipale précédente. La commune doit se mettre

en règle. Pour ces travaux, la dotation de soutien à l'investissement fera l'objet d'un dossier de demande de financement.

L'agenda exigé par la loi en septembre 2015 a été validé et la municipalité le mettra en application à partir du deuxième semestre 2018 pour 130 000 €. La Ville qui souhaite mettre en place «au mieux et pas a minima», rendra ainsi accessibles: les écoles, la salle des fêtes, les locaux de l'aide à domicile, la salle vidéo et ses bâtiments attenants, l'espace commercial rue Noble, la maison des solidarités, le club house du tennis et l'église.

Personnel. Depuis le début de ce mandat, la commune a axé son action en matière de personnel sur l'appréciation des risques au travail. L'appel à un assistant de prévention qui a réalisé un audit des services de la commune (bâti-

ments, conditions de travail, exposition, équipements) a été le point de départ de la mise aux normes. Les agents communaux bénéficient désormais de formations sur la prévention (formation aux premiers secours, maniement des extincteurs...). Le matériel individuel et collectif est modernisé avec des équipements plus sécuritaires aussi bien aux services techniques que dans les écoles.

Économies d'énergie. Les élus souhaitent dégager des pistes d'économie par la maîtrise de l'énergie: utilisation d'ampoules basse consommation, amplitude d'éclairage abaissée, parcours véhiculés pour limiter les déplacements, impression rapide dans les bureaux, équipement de chauffages des locaux communaux notamment.

Sandrine GATINEAU

SAINTE-SÉVÈRE

Vente de compost samedi à la déchetterie. Calitom, le service public de gestion des déchets, organise une journée de vente de compost au lieu-dit «Panneloup» ce samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le compost sera fourni en vrac, se munir de contenants et prévoir également une pièce d'identité. Tarifs: forfait 15 euros pour une quantité inférieure à 1 tonne, 18,50 euros la tonne au-delà.

Taux maintenus et refus de reversement

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes de gestion municipale 2017, sous la présidence de Martine Beaumard.

Sur proposition du maire, David Chagneaud, le conseil a approuvé unanimement le maintien des taxes locales au niveau de 2017 pour l'élaboration du budget 2018. À savoir: taxe habitation 15,05 %, taxe foncière sur le bâti 19,83 %, taxe foncière sur le non-bâti 51,67 %, ce depuis 2013. L'augmentation des taux de base fixés par l'État à 1,2 % apportant 3 600 € de recettes fiscales supplémentaires, sera-t-il indiqué par ailleurs.

Lors de l'examen du budget primitif 2018, au chapitre des dépenses de fonctionnement, la ligne charge dotation et provision a fait réagir le conseil avec 123 000 €. Cette somme est inscrite dans la prévision pour reversement de la subvention perçue du budget assainissement par Grand Cognac. *«Moralement, toutes les communes ayant perçu cette subvention de l'assainissement de l'agglomération (avant l'intégration dans la nouvelle structure) se doivent d'en reverser l'intégralité au vu que les travaux n'ont pas été réalisés antérieurement»*, a déclaré le maire. *«Dans les faits, l'obligation n'étant pas inscrite précisément, plusieurs communes se refusent à l'opération»*, arguent plusieurs élus. De plus, l'un d'eux indique que des travaux dévolus à la CDC n'ont jamais été réalisés par la CDC, sinon par les services communaux et donc à la charge financière communale... Le maire demande un vote à main levée: 6 voix contre, 5 pour et une abstention.

Premier gros test social pour Macron

■ La mobilisation des fonctionnaires et des cheminots aujourd'hui s'annonce d'une ampleur sans précédent depuis l'élection du chef de l'État ■ Hier, le ton est monté entre direction de la SNCF et CGT.



Les syndicats de la SNCF s'attendent à un cortège d'au moins 25.000 personnes aujourd'hui à Paris.

Photo AFP

Emmanuel Macron et son gouvernement passent aujourd'hui leur plus gros test social, avec des manifestations et grèves dans les transports qui vont éprouver leur capacité à mener à bien leurs réformes, en dépit d'une impopularité grandissante. Elles sont aussi le prélude à une inédite «grève en pointillés» contre la réforme ferroviaire, annoncée entre début avril et fin juin par les syndicats de la SNCF. Ces derniers s'attendent à un cortège d'au moins 25.000 personnes aujourd'hui à Paris.

L'Élysée affiche «sérénité et confiance», selon le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, affichant «une attitude d'écoute mais aussi une très grande détermination à poursuivre les réformes».

À la veille de cette première des journées de grève des cheminots, le ton est par ailleurs monté entre direction de la SNCF et la CGT. La

pomme de discorde? Un long courrier électronique, révélé par *Le Parisien*, attribué au secrétaire général d'une section parisienne de la CGT-cheminots. Le texte se réjouit du mode d'action choisi - une grève deux jours sur cinq du 3 avril au 28 juin pour contrer la réforme de la SNCF - qui «permet de désorganiser fortement le plan de transport et les travaux». L'auteur du texte prédit un mouvement «IN-GE-RABLE» pour les dirigeants de l'entreprise publique et le gouvernement: «Les agents ne seront pas au bon endroit, les rames perdues au milieu de nulle part, etc.» «La désorganisation du travail devra se faire également sur les jours

ouverts, mais je ne vous en dis pas plus sur ce mail je pense que vous avez compris où l'on veut en venir...», ajoute-t-il, ce qui a fait bondir le patron de la SNCF.

La direction «fouille dans les poubelles»

Guillaume Pepy s'est en particulier dit «extrêmement choqué», d'autant que l'insinuation, selon lui, «laisse place à toutes les interprétations»: «Est-ce que ça veut dire dégradation des installations, est-ce que ça veut dire vrai-faux acte de malveillance?»

«Étant donné que ce texte est signé par pas moins que par le patron de

Les perturbations à prévoir

■ Dans les transports

Sur les rails. Selon le PDG de la SNCF Guillaume Pepy, 40% des TGV devaient circuler aujourd'hui, ainsi que 25% des Intercités, 50% des TER et 30% des trains en Ile-de-France. La circulation des trains sera perturbée jusqu'à 8h demain matin. En région parisienne, la RATP anticipe quant à elle un trafic «quasi normal» dans le métro, les bus et les trams.

Dans les airs. Selon la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), 30% des vols au départ et à l'arrivée des aéroports de Roissy, Orly et Beauvais seront annulés.

Air France prévoit d'assurer 75% de ses vols moyen-courriers au départ et à destination de Roissy et 60% des court-courriers à Orly et des liaisons transversales province. En revanche, la totalité des vols long-courriers sont maintenus.

■ Dans les écoles

Le premier syndicat des enseignants

du primaire, le Snuipp-FSU, s'attend à un professeur sur quatre en grève dans les écoles maternelles et primaires, avec de fortes disparités d'un endroit à l'autre.

Parmi les raisons de la grogne, la carte scolaire (avec les baisses d'effectifs dans les écoles rurales), mais surtout le statut des fonctionnaires et le pouvoir d'achat.

Dans les collèges et lycées, les professeurs ne sont pas tenus de se déclarer à l'avance. Le ministère de l'Éducation ne communique pas de prévisions pour les taux de grévistes.

■ Autres secteurs

Parmi les services publics qui seront ou pourront être perturbés, figurent aussi ceux relevant des compétences des communes ou des départements, comme les crèches, les bibliothèques. Les inspecteurs du permis de conduire seront aussi mobilisés, selon FO, et des magistrats à l'appel du Syndicat de la magistrature. À France Télévisions, la CGT appelle aussi à la grève.

cette organisation (la CGT, ndlr) de la Gare de Lyon, ce n'est pas anecdotique», a-t-il observé face à des journalistes, dénonçant «une sorte de menace» et demandant des explications à son auteur.

La CGT a répliqué en accusant, par la voix de son porte-parole Cédric Robert, la direction de la SNCF de «fouiller dans les poubelles de Facebook pour trouver des arguments visant à discréditer le mouvement des cheminots».

Pour le syndicaliste, cette affaire signe «un manque de sérénité évident» et une «fébrilité sérieuse» de la part de la direction. «Ce n'est pas digne des dirigeants d'une entreprise publique», a-t-il ajouté, y

voyant une «agitation orchestrée» par ceux qui «craignent la mobilisation des cheminots». «Cela ressemble à une nouvelle instrumentalisation», a abondé Sébastien Mariani de la CFDT-cheminots.

La situation s'est un peu plus envenimée encore en milieu de journée, la CGT accusant la direction d'annuler «en priorité» des trains «dans lesquels les manifestants ont fait des réservations» pour se rendre au rassemblement à Paris. «Totalement faux», a rétorqué devant la presse Mathias Vicherat, directeur général adjoint de la SNCF, assurant que l'entreprise «met tous les moyens pour maximiser le nombre de trains».

Syndicats: musique dissonante entre les chefs et leur base

La mobilisation des cheminots et des fonctionnaires a révélé des décalages entre les n°1 de la CGT, la CFDT ou FO et leurs syndicats dans leurs messages adressés à la base. Les élections professionnelles, prévues en fin d'année à la SNCF et dans la fonction publique, peuvent expliquer ces dissonances, selon les experts du secteur. Elles pourraient rebattre les cartes dans la fonction publique notamment, où la CFDT rêve de damer le pion à la CGT. «Les syndicats sont en concurrence, s'observent, réfléchissent à leur tactique, s'interrogent sur l'attitude du public», analyse Dominique Andolfatto, professeur de sciences politiques.

■ CGT: Unité syndicale?

Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, rêve d'une mobilisation forte de ses syndicats. «Il y a des convergences et une unité syn-

dicale», a-t-il redit en début de semaine. Aujourd'hui, il participera d'ailleurs à Paris à la manif des fonctionnaires et des cheminots. Selon l'historien Michel Dreyfus, Philippe Martinez voit dans la mobilisation commune «une occasion formidable pour un mouvement social d'ampleur». Mais cette ligne est en décalage avec la CGT cheminots, «qui veut défendre ses revendications et n'entend pas être noyée» par celles de la confédération.

■ CFDT: élections en ligne de mire?

Début mars, Laurent Berger, tout en critiquant la future réforme de la SNCF, a pris de court ses troupes en déclarant qu'il fallait «regarder» ce qui devait évoluer dans le statut des cheminots. La centrale syndicale «ne cherche pas le mouvement pour le mouvement, si on peut l'évi-

ter on le fait mais il faut que cette concertation produise des résultats», a-t-il récemment déclaré, un ton nettement en dessous de la position offensive de la CFDT-Cheminots, prête pour une grève dure. «Le discours (de Berger) est fidèle à la ligne réformatrice de la CFDT», souligne Michel Dreyfus. Mais la prudence est de mise car «tout syndicat qui dit ouvertement qu'il est prêt à négocier avec le gouvernement se tire une balle dans le pied» avant les élections professionnelles. Laurent Berger ne devrait participer à aucune manifestation. Sébastien Mariani, adjoint de la CFDT-Cheminots, lui ne voit pas de «différence de positionnement entre la fédération et la confédération».

■ FO: la convergence des luttes?

Non représentatif à la SNCF, FO

Cheminots y a tout de même déposé des préavis localement et FO Fonction publique appelle à la grève pour soutenir les fonctionnaires, avec la CGT, la FSU, la CFCT, Solidaires, FA-FP et CFE-CGC.

Mais Jean-Claude Mailly, le secrétaire général qui doit passer la main fin avril, a soufflé le froid le 6 mars, en doutant de la volonté des salariés de «descendre massivement dans la rue de manière interprofessionnelle».

Une déclaration qui a agacé en interne. «Ces propos sont inacceptables et complètement démobilisateurs pour les troupes», a réagi Fabrice Lerestif, responsable de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine. «La convergence? Je vois ça d'un bon œil», a de son côté souligné François Grasa, de FO Cheminots, en référence à la mobilisation de la fonction publique.

Le chiffre

55

Une majorité de Français (55% contre 44%) qualifie de

«justifiée» la journée de mobilisation d'aujourd'hui, selon un sondage Odoxa. Ils sont même 82% chez les salariés du secteur public à soutenir le mouvement. 58% des Français craignent (89% chez les fonctionnaires) une dégradation des services publics faute d'effectifs et de moyens.

Offensive fiscale contre les Gafa

L'UE a lancé hier une offensive pour mieux taxer les géants du net, dont Facebook. Ce projet de la Commission européenne a été présenté dans un contexte déjà tendu avec les États-Unis, au bord d'une guerre de l'acier.

«Nos règles mises en place avant l'existence d'internet ne permettent pas (...) d'imposer les entreprises numériques opérant en Europe», a martelé le Commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici, dénonçant un «trou noir» fiscal «qui s'agrandit toujours plus».

Dans un premier temps, l'exécutif européen préconise de taxer à 3 % les revenus (et non les bénéfices comme le veut l'usage) générés par l'exploitation d'activités numériques.

Cette taxe ne visera que les groupes dont le chiffre d'affaires annuel mondial s'élève à plus de 750M€ et dont les revenus dans l'UE excèdent 50M€.

Dans le collimateur de la Commission: les recettes publicitaires des groupes tirées des données de leurs utilisateurs - le modèle de Facebook, Google ou Twitter - ou les revenus provenant de la mise en relation

«court terme». Cette proposition permettrait aux pays de l'UE de taxer les bénéfices qui sont réalisés sur leur territoire, même si une entreprise n'y est pas présente physiquement.

Reste à savoir si les grands



Photo AFP

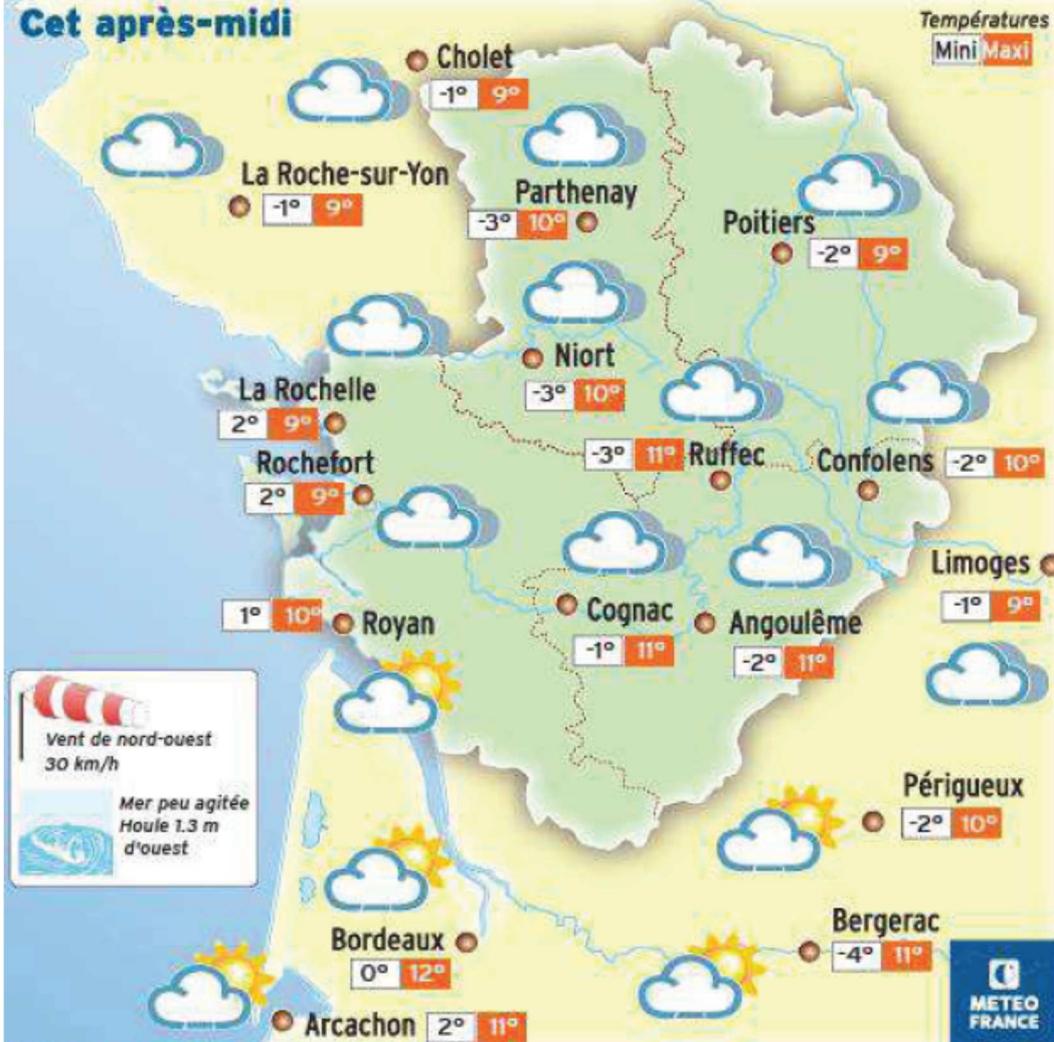
d'internautes pour un service donné - celui d'Airbnb ou Uber, par exemple.

Outre cette mesure «ciblée», Pierre Moscovici a proposé une réforme de fond des règles relatives à l'imposition des sociétés, qui prendrait le relais de la première proposition de

pays de l'UE parviendront à convaincre les plus petits États tels que l'Irlande, les Pays-Bas, le Luxembourg, accusés de tirer profit de leur fiscalité avantageuse vis-à-vis des entreprises. Dans l'Union en effet, toute réforme sur la fiscalité requiert l'unanimité.

Cet après-midi

Températures
Mini/Maxi



Très nuageux

Beaucoup de nuages mais de belles éclaircies arrivent à percer de temps à autres. Le vent est de secteur nord-ouest faible à modéré.

Vendredi



Samedi



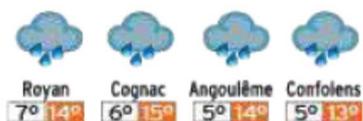
Dimanche



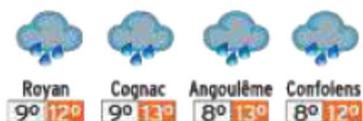
Lundi



Mardi



Mercredi



METEO FRANCE

Pour Macron, c'est l'épreuve du feu

GRÈVE Syndicats et partis de gauche espèrent que la mobilisation sera très forte ce jeudi contre Emmanuel Macron. L'occasion de jauger les capacités de la rue et du pouvoir

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Ce jeudi de mobilisation sociale constitue un triple test. Il permettra en effet de mesurer la capacité des syndicats à fédérer les mécontentements contre la politique du gouvernement et, en contrechamp, à savoir si l'exécutif bénéficie de la même inertie que lors des ordonnances sur la loi travail. Ce jeudi permettra enfin d'évaluer si l'opposition de gauche, éparpillée façon puzzle, est capable de se réunir face à Emmanuel Macron.

1 Une politique qui fait de plus en plus de mécontents

Cheminots, fonctionnaires, retraités, lycéens, personnels de santé et des maisons de retraite, de l'Éducation ou d'Air France, cela fait du monde sur le papier. Reste à savoir si cela en fera aussi dans la rue, à Paris et dans les grandes villes de France, comme Bordeaux, avec un rassemblement place de la République à 13 h 30.

Après l'échec du mouvement contre la réforme de la loi travail, les syndicats ont, eux aussi, une épée de Damoclès et un compteur de manifestants sur la tête, ce qui fait beaucoup.

Un sondage Odoxa réalisé pour « L'Obs » et France Inter leur mettra sans doute un peu de baume au cœur car l'enquête assure que 55 % des Français soutiennent cette journée, dont 82 % chez les salariés du secteur public (voir ci-dessous).

Le pays devrait être fortement perturbé mais pas non plus complètement paralysé. La SNCF prévoit la circulation de 40 % des TGV, de 25 % des Intercités et de la moitié des TER. À Paris, il ne devrait y avoir qu'un Transilien sur trois mais métro et bus devraient rouler sans problème. Dans les airs, tous les vols long-courriers d'Air France sont maintenus ainsi que sept vols sur dix moyen-courriers. La grève des contrôleurs aériens devrait cependant clouer au sol de nombreux avions.

La mobilisation dans l'Éducation nationale est plus difficile à pronostiquer et les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur établissement.

2 Une occasion pour la gauche de se rassembler

L'éventuelle réconciliation de la gauche n'est sûrement pas le premier souci d'Emmanuel Macron et d'Édouard Philippe. Mais la stratégie du chef de l'État a beaucoup con-

sisté jusqu'à présent à enfoncer des coins à l'intérieur du Parti socialiste et des Républicains. Et on ne peut pas dire qu'il ait raté son coup.

La grogne sociale qui semble monter depuis quelques semaines semble avoir décidé l'opposition de gauche à jeter la rancune à la rivière et à se parler de nouveau, celle de droite n'ayant pas l'intention de fouler le pavé.

Encore faut-il savoir ce qu'on entend par gauche. La France Insoumise considère que ce mot est démodé et veut rester groupée autour de son chef de file, Jean-Luc Mélenchon, qui a accepté ce fragile et peut-être aléatoire rassemblement à la vitesse d'un train en grève et avec la bonne humeur d'un usager resté à quai.

Le Parti socialiste, doté d'un nouveau patron et revigoré par sa victoire législative en Haute-Garonne, veut tourner la page du « Je t'aime moi non plus » avec Emmanuel Macron mais, encore marqués par le sceau de la trahison, les socialistes défilent seuls et pas aux côtés de leur ancien camarade Benoît Hamon, des communistes ou des écologistes qui ont répondu présent à l'appel unitaire... d'Olivier Besancenot, preuve qu'on peut ressusciter sans attendre Pâques.



Mobilisation contre la réforme du Code du travail le 23 septembre dernier, à Paris. PHOTO: GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

3 Le premier grand test social pour l'exécutif

S'il est abusif d'affirmer qu'Emmanuel Macron a jusqu'à présent marché sur l'eau, il est toutefois vrai que le président de la République n'a pas trop senti sur le visage les flammes d'un incendie social, y compris lors de la réforme de la loi travail ou

de l'abolition de l'ISF. La diminution des APL (Allocations pour le logement) a suscité une poussée de fièvre, vite retombée.

Près d'un an après son accession à l'Élysée, Emmanuel Macron a quand même largement dévoilé son jeu de cartes et il est manifeste qu'il préfère les rois aux valets.

Et les Français ont plus de pique que de cœur dans leur jeu.

Pouvoir d'achat ensablé, limitation à 80 kilomètres à l'heure sur les départementales, hausse de la CSG, réforme de la SNCF dont on ne sait pas trop si elle ne percute pas les petites lignes auxquelles tiennent les usagers : une coalition de mécontentements, répercutée par de nombreux députés de la majorité élus en province, est en

train de se solidifier et les législatives partielles ont traduit ce changement de regard des Français. Normal pour un pouvoir qui multiplie les réformes et qui promet de les mener jusqu'au bout, même par vent contraire et sondage en berne.

En assurant qu'il ne reculerait pas face à la rue, notamment sur la SNCF, l'exécutif montre qu'il ne croit pas à une flambée de colère

mais Édouard Philippe a néanmoins dû revoir sa copie à la baisse sur la CSG après le défilé des retraités. On ne parlera pas de reculade mais ce soir, on saura mieux où sont les pions de chaque camp.

sur
sudouest.fr

Suivez la mobilisation dans la région tout au long de la journée.

Et vous, comment allez-vous organiser vos déplacements ?



Serge, informaticien

« Je travaille dans une société d'informatique basée à Pessac et j'habite à quelques rues de la gare Saint-Jean. Je prends donc le train jusqu'à Alouette en direction d'Arcachon et je monte avec mon vélo qui me sert à venir à la gare et à rejoindre mon lieu de travail. J'ai la chance de vivre sans voiture et de pouvoir travailler chez moi. C'est ce que je ferai s'il n'y a pas de train disponible. Je pense qu'il faut adapter le statut de cheminot à la société d'aujourd'hui. »



Valérie, employée municipale

« Depuis quatre ans, je prends le train matin et soir depuis Bordeaux où j'habite, juste à côté de la gare, jusqu'à la mairie de Pessac où je suis employée. Si je dois prendre ma voiture, je mettrai au minimum trois-quarts d'heure, avec le stationnement payant en plus, alors que c'est dix minutes en train. Je ne suis pas certaine que la grève soit vraiment utile mais, en tout cas, je soutiens le combat en faveur des trains du quotidien comme le mien. »



Élisabeth, retraitée

« Je prends le train régulièrement pour des déplacements privés ou familiaux. Je suis très satisfaite du service rendu au public. Je dois aller à Ychoux et j'ai avancé mon déplacement d'un jour à cause de la grève. Je pense que le mouvement ne durera pas longtemps, je suis optimiste sur l'issue. À mon avis, les syndicats ne tiendront pas parce qu'ils ont tort. J'ai une nièce qui a été embauchée il y a quinze ans à France Télécom et elle est ravie de son statut. »



Cyrille, employé

« Je travaille dans la zone industrielle de Pessac-Bersol et je prends le train matin et soir pour aller de chez moi au boulot. Je préfère le train aux transports en commun de la Métropole. C'est plus confortable et plus fiable mais, en cas de grève, je prendrai le tram ou un bus. Je ne suis pas très favorable à la grève à la SNCF parce que cela va de nouveau pénaliser les usagers. En revanche, il ne faut pas toucher aux petites lignes comme les TER. »



Justine, lycéenne

« Je suis élève en Terminale à Libourne et j'habite à Périgueux, ce qui fait que j'ai deux fois quarante minutes de trajet quotidien en train, sauf quand je reste à Bordeaux chez mon copain. En cas de grève, mon père m'amènera de Périgueux en voiture ou je resterai chez mon copain car c'est plus facile de faire le trajet entre Bordeaux et Libourne. Je n'ai pas trop suivi ce qui se passe à la SNCF mais je suis contre la suppression des trains régionaux. »

PRÉVISIONS

La grève à la SNCF va se traduire aujourd'hui par la circulation de 40 % des TGV, 25 % des Intercités et 50 % des TER, tandis que 30 % des trains d'Île-de-France seront assurés, a déclaré hier le patron de l'entreprise publique, Guillaume Pepy. 55 % des TER Aquitaine devraient circuler, 69 % des TER Poitou-Charentes et 80 % des TER Limousin.

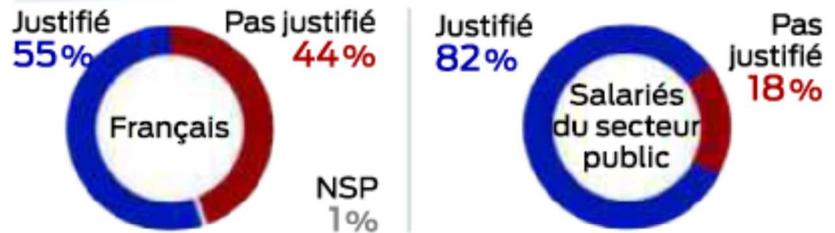
Air France prévoit de son côté de maintenir 75 % de ses vols moyen-courriers de et vers l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle et 60 % des court-courriers à Orly et des transversales province. La compagnie aérienne annonce par ailleurs maintenir 100 % de ses vols long-courriers.

Dans l'Éducation nationale, le premier syndicat des enseignants du primaire, le Snuipp-FSU, s'attend à un professeur sur quatre en grève dans les écoles maternelles et primaires.

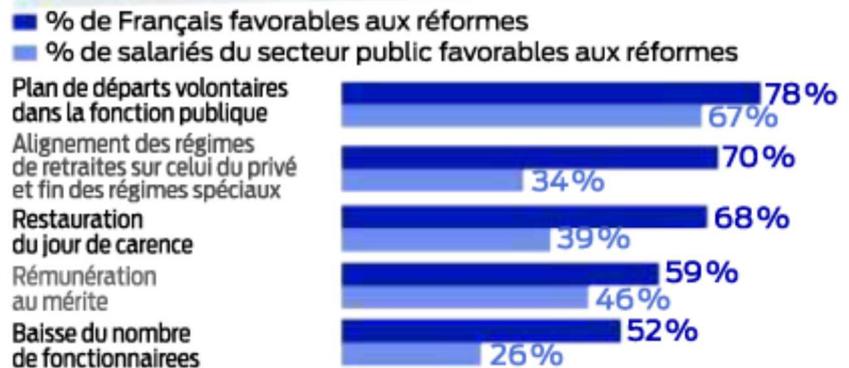
SONDAGE

LE BAROMÈTRE DU SERVICE PUBLIC

Journée de mobilisation des fonctionnaires, « justifiée ou pas justifiée ? »



Mais les Français soutiennent les réformes du gouvernement



Source : sondage Odoxa pour la Banque française mutualiste avec L'Obs et France Inter. 1002 Français et 1011 salariés du service public interrogés par Internet les 14 et 15 mars 2018.

Syndicats : légère cacophonie

La mobilisation des cheminots et des fonctionnaires a révélé des décalages entre les numéros un de la CGT, la CFDT ou FO et leurs syndicats dans leurs messages adressés à la base. Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, rêve d'une mobilisation forte de ses syndicats. « Il y a des convergences », a-t-il redit. Mais il doit compter avec le puissant syndicat CGT-Cheminots qui « veut défendre ses revendications et n'entend pas être noyé » par celles de la confédération, selon l'historien Michel Dreyfus.

La CFDT, dont la direction avait été critiquée par une partie de la base pour son refus de battre le pavé contre les ordonnances de 2017, laisse à nouveau apparaître un décalage. Début mars, Laurent Berger, tout en critiquant la future réforme de la SNCF, a pris de court ses troupes en déclarant qu'il fallait « regarder » ce qui devait évoluer dans le statut des cheminots. Un ton nettement en dessous de la position offensive de la CFDT-Cheminots, prête pour une grève dure.

FO Cheminots a déposé des préavis localement et FO Fonction publique appelle à la grève. Mais Jean-Claude Mailly, le secrétaire général, a soufflé le froid le 6 mars, en doutant de la volonté des salariés de « descendre massivement dans la rue de manière interprofessionnelle »...

Violences sexuelles : le projet de loi déjà critiqué

SOCIÉTÉ Le texte, qui renforce notamment l'interdit de relation sexuelle avec un mineur de moins de 15 ans, s'attire les foudres des magistrats

Allongement à 30 ans des délais de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs, création d'un outrage sexiste, renforcement de la pénalisation des actes sexuels commis sur les mineurs ou du cyberharcèlement : le gouvernement a présenté hier son projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles. Ces dispositions doivent permettre de « renforcer l'arsenal juridique » pour « assurer à chacun le respect de sa dignité et la protection de son intégrité physique et psychique », a précisé la secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa.

Sa principale mesure propose de « mieux pénaliser les actes sexuels entre un majeur et un mineur de moins de 15 ans ». Dans deux affaires très médiatisées ces derniers mois, des fillettes de 11 ans avaient été considérées comme consentantes par la justice. Ainsi, il serait ajouté dans le Code pénal que « lorsque les faits sont commis sur un mineur de quinze ans, la contrainte morale ou la surprise peuvent résulter de l'abus de l'ignorance de la victime ne disposant pas de la maturité ou du discernement nécessaire pour consentir à ces actes ».

Concrètement, l'âge du mineur pourra contribuer à démontrer la contrainte ou la surprise, éléments constitutifs d'un viol. En revanche, il ne pourra à lui seul constituer ce crime, comme le craignaient des magistrats, inquiets de possibles « condamnations automatiques », y compris lors de relations consenties.

« Lois inapplicables »

Le Haut Conseil à l'Égalité a estimé qu'elle « ne correspond pas à l'objectif annoncé de protéger les enfants » car si « le projet de loi précise comment qualifier la contrainte ou la surprise pour un mineur de moins de 15 ans, c'est toujours sur la victime que repose la charge de la preuve ».

Pour Vincent Charmoillaux, du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), cet alinéa « va s'ajouter à un article qui dit déjà que « la contrainte morale peut résulter de la différence d'âge existant entre une victime mineure et l'auteur des faits



Marlène Schiappa. PHOTO AFP

et de l'autorité de droit ou de fait que celui-ci exerce sur cette victime ». « C'est la parfaite illustration du : « Un fait divers, une loi ». »

Dans un communiqué, l'Union syndicale de la magistrature (USM, majoritaire) a aussi critiqué « de nouvelles lois inapplicables et incohérentes ».

Texte voté « avant l'été » ?

Le texte gouvernemental propose aussi le doublement des peines encourues par les auteurs d'atteinte sexuelle, punissant tout acte sexuel entre un adulte et un mineur de 15 ans avec ou sans pénétration, d'un maximum de dix ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. Or, « punir l'atteinte sexuelle comme l'agression sexuelle, imposée par la violence ou la menace, risque de troubler la cohérence et de banaliser le fait le plus grave », prévient le juge Charmoillaux.

Autre importante mesure, la création de l'« outrage sexiste », qui rendra passible d'une amende de 4^e classe (de 90 à 750 euros), voire de 5^e classe (jusqu'à 3 000 euros) en cas de circonstances aggravantes, les faits de harcèlement dans l'espace public. « Si la simple peur de la présence des forces de l'ordre fait qu'il y ait moins de harcèlement de rue, on aura fait un progrès immense », a expliqué Marlène Schiappa qui espère que le projet de loi soit voté au Parlement « avant l'été ».

L'Europe cible les géants d'Internet

BRUXELLES Parmi les sujets sur la table du sommet européen qui s'ouvre aujourd'hui : la taxation des grandes entreprises d'Internet. L'Europe veut rattraper le temps perdu

Emmanuel Macron pourra lancer un petit cocorico aujourd'hui. Si la relation avec l'Allemagne reste difficile, certaines idées poussées par la France sont en passe de gagner du terrain en Europe. En témoignent les deux propositions mises sur la table juste avant le sommet par la Commission européenne, pour taxer les géants d'Internet. Objectif : remédier à une anomalie qui voit les géants du Net à peine taxés (9% au maximum), là où les entreprises « physiques » paient un impôt tournant autour de 23 % en moyenne en Europe.

« Nos règles ont été mises en place avant l'existence d'Internet, explique le commissaire européen chargé de l'Économie, Pierre Moscovici. Elles ne permettent aux États membres d'imposer les entreprises numériques opérant en Europe lorsqu'elles n'y sont présentes physiquement que de manière limitée, ou pas du tout. » Résultat : un « trou noir qui s'agrandit toujours plus ».

La première initiative vise à réformer l'impôt sur les sociétés, pour tenir compte de l'économie d'Internet. Concrètement, une entreprise comme Facebook pourrait être taxée en France même si elle n'y est pas présente physiquement. La Commission a mis au point une palette de critères, plutôt subtile, permettant de « saisir » uniquement les grosses en-

treprises transfrontalières, et non les PME. Une entreprise devra payer l'impôt dans un pays quand elle aura plus de 7 millions d'euros de chiffre d'affaires, 100 000 utilisateurs ou signera 3 000 contrats commerciaux.

Une taxe de 3% envisagée

La seconde proposition est plutôt révolutionnaire au plan européen. Elle consiste à mettre au point une nouvelle taxe visant spécifiquement les géants du net. Cette taxe de 3% pourrait viser, selon une première analyse, « entre 120 et 150 entreprises ». La moitié sont américaines (Uber, Facebook, Airbnb), mais on y trouve un bon tiers d'entreprises européennes (comme Le Bon coin) et des entreprises asiatiques, essentiellement chinoises. Elle pourrait rapporter, quand elle sera mise en place (pas avant 2021), environ 5 milliards d'euros par an. Selon le modèle affiné par la Commission, les abonnements numériques payants, tel iTunes, et l'e-commerce, comme le géant Amazon, échapperaient cependant à cette taxe.

Mais l'accord des 28 est loin d'être acquis. C'est d'ailleurs tout l'enjeu de la réunion du jour : permettre de discuter librement et d'échafauder quelques pistes de compromis. Certains pays comme le Luxembourg et l'Irlande, qui se sont fait une spécialité d'accueillir à bas prix les sociétés



Pierre Moscovici, commissaire européen chargé de l'Économie, a clarifié les intentions de l'UE hier. PHOTO:AFP

du numérique - Amazon au Luxembourg, Apple ou Google en Irlande - ne veulent pas lâcher la poule aux œufs d'or. Mais côté français, on le jure : « On va mettre une pression politique pour que cela avance. »

La pression, les Européens veulent aussi la mettre sur les Américains, pour contrecarrer la position de Donald Trump d'instituer une taxe à l'importation sur l'acier et l'aluminium. Cette fois unis, ils veulent exiger des États-Unis qu'ils leur octroient une exemption. « Le motif soulevé par l'administration américaine - la sécurité nationale - ne tient pas vraiment à notre égard », se révolte un diplomate. Si Washington ne cède pas, les Européens l'affirment : ils sont prêts à des mesures de rétorsion et à aller devant l'OMC, l'organisation mondiale du commerce, où ils sont sûrs de l'emporter... selon eux.

Nicolas Gros-Verheyde, à Bruxelles

FACEBOOK CONTESTÉ

Mis en cause dans l'utilisation de données de millions d'utilisateurs à leur insu, le réseau social aux deux milliards d'utilisateurs Facebook fait face à une campagne de désabonnements et à une chute en Bourse.

Le patron de Facebook Mark Zuckerberg a reconnu hier des « erreurs » et promis de faire mieux après la révélation de l'utilisation indue de données personnelles de millions d'utilisateurs par la firme britannique Cambridge Analytica. « Il y a encore à faire » pour améliorer le service de Facebook, a-t-il indiqué, dans ses premiers commentaires sur cette affaire, se disant « responsable de ce qui se passe » sur Facebook et promettant de permettre aux usagers de mieux contrôler l'usage de leurs données personnelles désormais.

Les opposants à la LGV bientôt déboutés ?

TRANSPORT Le Conseil d'État a repoussé hier les arguments des requérants

Sept requêtes, 52 requérants, une pléthore de moyens et un rapporteur public qui, pendant plus d'une heure, s'applique à démontrer l'obligation de rejeter tous les recours. Hier, le Conseil d'État a consacré pratiquement toute une audience à la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse.

Validée par un décret en date du 26 juin 2016, la mise en place de ce projet a donc été déclarée « utile et urgente ». Ce que contestent les requérants. Estimé à 8 milliards d'euros, le chantier devrait, selon cette DUP permettre de rallier Bordeaux à Toulouse (en 65 minutes) en 2024, Bordeaux à Dax (en gagnant 20 minutes) en 2027, et Dax à l'Espagne en 2032. Le tout avec des trains pouvant atteindre les 320 kilomètres/heure, tout en conservant des lignes pour

les TER. Depuis, le nouvel exécutif a remis en cause les projets de grande vitesse. Et le récent rapport Duron a retardé de dix à quinze ans l'éventuelle mise en service des lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

« Le sauternes pas menacé »

Cette DUP autorise surtout les expropriations nécessaires durant une période de vingt-cinq ans, ce qui ouvre le processus jusqu'en 2031. 6 000 hectares sont ainsi concernés. Raison pour laquelle des associations et des particuliers contestaient hier cette DUP, en dénonçant la faiblesse des études d'impact et les conditions de financement.

« Nous sommes ici pour nous prononcer exclusivement sur la légalité de la déclaration d'utilité publique à la date où elle a été prise, pas sur l'opportunité du projet et sur l'em-

ploi de l'argent public », a pris soin de rappeler le rapporteur public, Guillaume Odinet. Emanant essentiellement d'associations viticoles, aucun des arguments de contestation n'a été validé par le magistrat, qui a, au contraire, salué « les analyses particulièrement détaillées de l'étude d'impact sur la base des meilleures conditions scientifiques ». Et de rassurer en affirmant que le « sauternes n'était pas menacé ! »

Sur la supposée insuffisance des conditions de financement, le magistrat a indiqué « qu'au stade de l'enquête publique, il ne peut raisonnablement être procédé à une certitude du financement sur la base d'engagements fermes ». Quant à l'intérêt général du projet, constitutif de la notion même d'utilité publique, Guillaume Odinet a insisté sur l'idée que la partie transports de mar-



La ligne LGV Bordeaux-Toulouse pourrait bien voir le jour. PHOTO LAURENT THILLET

chandises de la LGV, entre Bordeaux et Dax, s'inscrivait dans « l'un des huit couloirs du corridor de fret du territoire ». Il a conclu en demandant le rejet de toutes les requêtes. Décision dans les prochaines semaines.

ALP

Gaz : comment payer moins cher ?

ÉNERGIE Ouverture à la concurrence, fin des tarifs réglementés, émergence des groupements d'achats, le marché du gaz est en plein bouleversement, mais les consommateurs sont-ils gagnants ?

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

Cela fait désormais onze ans que le marché du gaz est totalement ouvert à la concurrence en France. Entreprises, collectivités, mais aussi particuliers ont aujourd'hui le choix de leur opérateur. Le fruit d'une décision prise en... 1998 par les États européens, qui s'étaient alors engagés à libéraliser leurs marchés énergétiques. Pour autant, seul un Français sur deux sait qu'il peut changer de fournisseur. C'est ce qui ressort du dernier baromètre annuel du médiateur national de l'énergie, organisme créé pour accompagner les consommateurs.

Résultat, les fournisseurs alternatifs de gaz n'ont, pour l'heure, conquis « que » 25 % du marché. En outre, « certains consommateurs sont réticents, car ils ont peur d'avoir des problèmes d'approvisionnement, alors que, quel que soit le fournisseur de gaz, c'est toujours GRDF qui assure l'acheminement », explique Pierre Casamitjana, fondateur de Grand Sud terre d'économies d'énergie, qui accompagne et finance des projets dans le domaine des économies d'énergie.

Quelles économies ?

À cela vient s'ajouter un autre changement majeur : la volonté du gouvernement de supprimer les tarifs réglementés du gaz naturel d'ici à

DÉBAT « SUD OUEST »

« Gaz moins cher ? La solution des groupements d'achats », c'est le thème du débat organisé aujourd'hui, à 8 h 30, par « Sud Ouest Éco » à Anglet (64), à l'Hôtel de Chiberta et du Golf, en partenariat avec Gaz de Bordeaux. Avec Cyril Vincent, directeur énergie de Gaz de Bordeaux, Richard Irazusta, adjoint au maire d'Hendaye, en charge de la solidarité et du logement, Serge Bordenave, directeur du syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques, et Pierre Casamitjana, associé fondateur de Grand Sud terre d'économies d'énergie (GSTEE).

2023. Ceux-ci ont été jugés illégaux vis-à-vis du droit européen de la concurrence par le Conseil d'État en juillet 2017.

Pour permettre aux consommateurs de payer moins cher leur gaz, mais aussi de les guider parmi les différentes offres, l'UFC-Que Choisir a lancé, dès 2014, des achats groupés de gaz. Le principe est simple : en se regroupant, les petits consommateurs peuvent avoir un pouvoir de négociation face aux fournisseurs. Une solution privilégiée aussi par des collectivités, à l'image d'Hendaye (64).

500 habitants de la cité basque ont ainsi changé de fournisseur et se sont tournés vers Gaz de Bordeaux. « Nous avons obtenu un prix inférieur de 15 % au tarif régle-



menté », souligne Richard Irazusta, adjoint au logement et à la solidarité du maire d'Hendaye.

Du gagnant-gagnant

Dans le même esprit, le technopôle Bordeaux Technowest a proposé aux TPE et PME de son éco-parc de Blanquefort (33) d'acheter ensemble leur gaz et électricité. Ce qui leur a également amené de substantielles économies sur leur facture énergétique. Tout en préservant l'anonymat des données de consommation d'énergie de chaque société. Des opérations où tout le monde est gagnant, y compris

l'opérateur. « Grâce aux groupements d'achats, nous avons pu nous positionner sur davantage de marchés sur lesquels nous n'avions pas les moyens de prospecter, et ainsi capter plus de clients », reconnaît Cyril Vincent, directeur énergie de Gaz de Bordeaux.

Résultat, l'entreprise a multiplié par trois ses ventes de gaz en cinq ans. Et désormais, la société - qui compte 250 000 clients (dont 85 % d'entreprises, de collectivités ou d'établissements publics) - réalise 70 % de son chiffre d'affaires (402 millions d'euros en 2017) en

dehors de son territoire historique girondin (avec 150 salariés).

Points de vigilance

Ceci étant, avant de s'engager à acheter de manière groupée son énergie, plusieurs points sont à analyser avec attention pour éviter les mauvaises surprises : le prix est-il flexible (intéressant sur certaines périodes, mais plus risqué) ou fixe, les besoins spécifiques de chaque membre du groupement sont-ils satisfaits, quelle est la durée du contrat ? Par exemple, que se passe-t-il si l'un des industriels du groupement souhaite résilier son contrat,

Gaz de Bordeaux a multiplié par trois ses ventes de gaz en cinq ans. PHOTO LAURENT THEILLET/« 50 »

cela va-t-il impacter le tarif des autres ? « Non », assure Cyril Vincent.

« C'est un métier nouveau d'acheter de l'énergie. Et les petites communes n'ont pas les ressources en interne », rappelle Serge Bordenave, directeur du syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques. C'est pourquoi, « si cela ne se passe pas bien avec un fournisseur, nous jouons notre rôle de conseil [juridique, entre autres] et d'intermédiaire », insiste-t-il.

En avril, on compte les piafs !

ENVIRONNEMENT Le moineau disparaît de nos villes et nos campagnes. Charente Nature et la LPO lancent une opération de comptage

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Le piaf. Joli surnom du moineau, l'espèce la plus courante, la plus banale des oiseaux. On aime sa présence, tout près de nous, dans les squares, les jardins. On aime ses petits cris brefs et répétés. Mais les « tchip-tchiup » se font de plus en plus rares. Partout en Europe, les populations déclinent. De son nom savant *Passer domesticus*, le moineau domestique a été inscrit par le Muséum d'histoire naturelle sur la liste rouge des espèces menacées.

Une étude menée entre 2003 et 2016 par le Centre ornithologique d'Ile-de-France (Corif) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) nous apprend que presque trois moineaux sur quatre (73 %) ont disparu à Paris. Pourquoi ? Les spécialistes évoquent la raréfaction des sites de nidification (les toits et les immeubles modernes n'offrent plus d'interstices). Mais on soupçonne aussi la concurrence d'autres espèces, l'intensification de l'agriculture, les pollutions en tout genre et peut-être certaines ondes électromagnétiques...

En 2015, une autre étude (menée

en Poitou-Charentes par le CNRS et l'université de La Rochelle) nous disait que le moineau était aussi victime de... la malbouffe ! Ce petit passereau est insectivore au nid puis granivore voire fructivore, certainement pas « sandwichivore », « burgerivore » ou « kebabivore ». Les reliefs de nos déjeuners sur le pouce ne lui conviennent guère...

125 « mailles » à arpenter

Alors, en danger de mort le gentil piaf ? La situation est-elle aussi désastreuse en province qu'à Paris ? Pour le savoir, il faut compter ! C'est ce que la LPO et ses associations partenaires ont entrepris en Poitou-Charentes, notamment dans la Vienne et les Deux-Sèvres, dès 2017.

Aujourd'hui, c'est aux bénévoles des deux Charentes de rejoindre ce programme inédit. Dès le 1^{er} avril et jusqu'à la mi-juin, les adhérents de Charente Nature seront invités à parcourir 125 parcelles de 25 hectares dans notre département. Les spécialistes appellent cela des « mailles ».

« Ils seront équipés de jumelles et de cartes de suivi et compteront les moineaux lors de passages plus ou moins longs, selon la densité du périmètre bâti », explique David Nau à



Le moineau domestique, *Passer domesticus* pour les intimes, est une espèce en danger. PHOTO DIDIER WOLF / CHARENTE NATURE

Charente Nature. Le protocole est très strict, fidèle à la méthode dite des indices ponctuels d'abondance. Comprenez que le territoire va être quadrillé, à la recherche du moineau domestique, bien sûr, mais aussi des deux autres espèces présentes dans notre région : le moineau friquet et le moineau soulcie (lire ci-contre). La campagne de

comptage (avant la naissance et l'envol des petits qui complique la tâche) sera reconduite au printemps 2019. Pas de résultats attendus avant le traitement des données statistiques, sans doute en 2020. Pour mener à bien cette mission, Charente Nature a besoin d'un coup de main. On peut se porter volontaire en écrivant à ma.proust@orange.fr.

Les trois espèces présentes chez nous

LE MOINEAU DOMESTIQUE

C'est le plus commun de nos régions, présent en ville comme à la campagne. Le mâle présente une calotte et des joues grisâtres, ainsi qu'une bavette noire sous le bec et sur la poitrine. On le distingue facilement de la femelle.

LE MOINEAU FRIQUET

C'est le plus petit des trois espèces. Il est reconnaissable à sa calotte chocolat et à la petite tache sombre au milieu de ses joues blanches. Le mâle et la femelle sont identiques. On peut le trouver autour des bâtiments situés près de zones humides.

LE MOINEAU SOULCIE

Le plus grand de nos moineaux. Mâle et femelle sont identiques. Son plumage ressemble à celui de la femelle du moineau domestique. Mais son bec est plus fort, avec un large sourcil crème et une petite tache jaune sous le menton. En période de reproduction, il fréquente le bâti ancien.

BOURG-CHARENTE ET GENSAC-LA-PALLUE

Les travaux se poursuivent sur la RN 141



Le chantier engagé le 12 mars sur la RN 141 à hauteur de Bourg-Charente (dans le sens Angoulême-Cognac) se poursuit jusqu'au 29 mars. Les travaux se passent bien et les désagréments pour l'automobiliste restent très limités. La circulation est fluide, malgré un basculement du trafic sur la chaussée opposée. PHOTO OLIVIER SARAZIN

Débat budgétaire et aménagements

Le débat sur les orientations budgétaires était inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de la mi-mars. Les principaux points abordés en délibération portaient sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes de fonctionnement comme d'investissement.

La commune compte 3 603 habitants au 1^{er} janvier dernier 2018 et vient d'entrer dans la nouvelle intercommunalité du Grand-Cognac. L'année 2018 sera donc marquée par une dotation de solidarité augmentée de 100 000 € et à l'attribution d'une compensation à la baisse, liée au transfert acté de la piscine municipale, dont la commission aura à se prononcer sur l'impact financier.

Pas d'augmentation

Les délibérations ont acté le fait qu'il n'y aura pas d'augmentation des impositions locales et pas d'augmentation des prestations demandées aux familles pour le maintien des services municipaux.

En ce qui concerne les investissements destinés à la réalisation du programme municipal, il sera fait appel aux partenaires financiers institutionnels. Pour les travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux, la dotation de soutien à l'investissement local fera l'objet d'une demande de financement, un dossier est instruit pour obtenir une subvention de l'État. Les autres investissements porteront sur la poursuite de la modernisation des matériels, sur la restauration des écoles et du service technique, sur l'acquisition d'équipements plus performants pour économiser l'énergie, sur la mise en œuvre du pro-



La fresque sous les halles de la mairie de Châteauneuf-sur-Charente. PHOTO ALAIN MICHAUD

gramme du conseil municipal des jeunes pour l'acquisition de jeux au Bain des Dames, sur la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments publics, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité déposé en préfecture au mois de septembre 2015, sur la réfection de la voirie, sous la maîtrise déléguée avec la Communauté d'agglomération du Grand Cognac.

Votés à l'unanimité

Ces principaux points du débat, ont été votés à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Ils confirment une même volonté de mise en œuvre et de contrôle rigoureux des recettes et des dépenses. Cette gestion responsable a permis de réaliser des actions parfois peu visibles, cependant accomplies au profit d'une meilleure qualité de vie des administrés. L'objectif affiché reste-

ra de relever le défi de conserver une capacité d'autofinancement constante pour les années à venir (Rapport de -1,12 % entre les projets réalisés 2017 et les prévisions 2018).

Le vote du budget est inscrit au conseil du mercredi 28 mars, nous en reparlerons avec quelques chiffres, prochainement.

Dans le cadre du programme d'accessibilité, les premières tranches des travaux d'aménagement du bourg vont commencer dans quelques jours. Les travaux d'accessibilité vont donner l'occasion de réhabiliter et de valoriser les bâtiments communaux. Au fait, saviez-vous qu'il existe, aux anciennes halles, une magnifique fresque réalisée par les ateliers Gay, qui donne sens à cet ancien lieu de la mairie qui était autrefois un tribunal ?

Alain Michaud

Tarot : triplettes qualifiées

La qualification au championnat de France de triplettes de Division 2 de tarot s'est jouée à Châteaubernard dans la salle Jean-Tardif samedi dernier. Le club accueillant Le 21 de Châteaubernard assurait l'organisation de cette épreuve pour la seconde fois. C'est sous l'œil vigilant de l'arbitre Maureen Guay que s'est déroulée la compétition. Sur 20 équipes

participantes des deux Charentes, aux termes de parties disputées jusque tard dans la nuit, ont donc assuré leur place à Vichy du vendredi 18 au 21 mai prochains, la triplette formée par Marc Boireau, Julien Leconte, Stéphane Lerondea ainsi que celle constituée par Alain Gratedoux, Pascal Branchereau et Francis Vergnaud.



L'arbitre Maureen Guay n'hésitait pas à distribuer des pénalités. PHOTO SANDRA BAILLAN